



ST-ANDRÉ D'APCHON

Alt : 400 m
Parking : place de la mairie
WC + eau sur place
3 km



La Clef des Champs



La commune de St-André est riche d'un patrimoine historique et naturel remarquable.

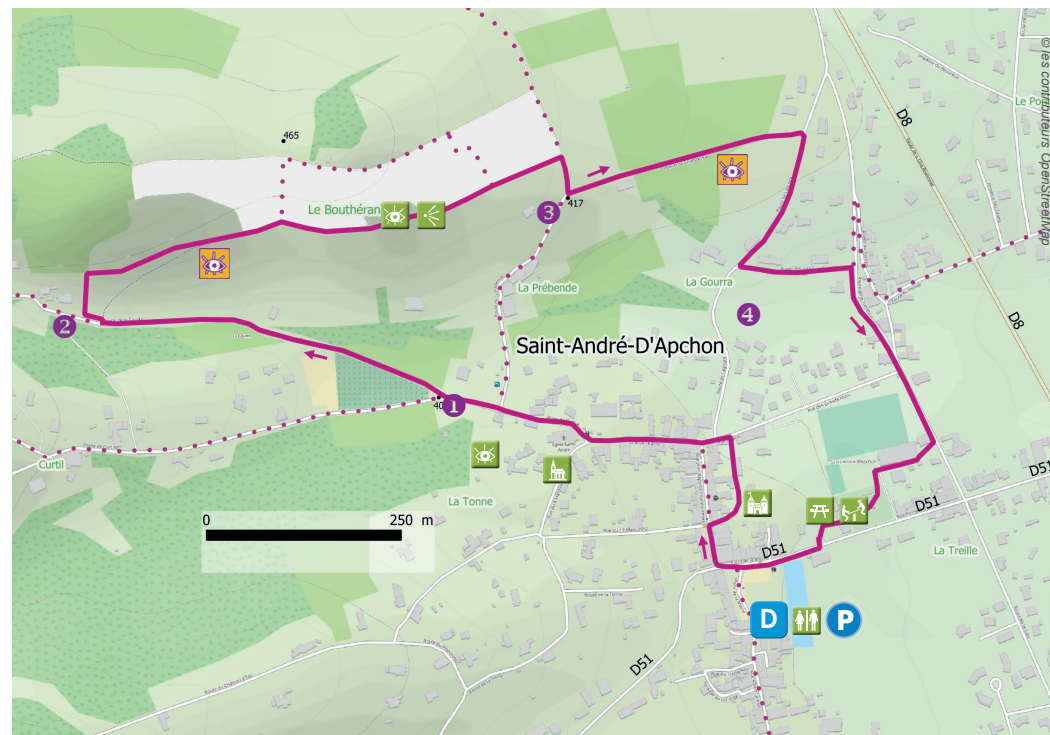
Départ : Depuis la place de la mairie, prendre la rue Jean-Baptiste Chambonnière en direction du nord. Descendre les escaliers sur votre droite pour admirer le château.



Le château d'Apchon fut construit au XVI^e siècle. Les vestiges actuels représentent environ 1/4 du château qui comptait 4 tours à la Renaissance. Parmi les illustres invités ayant séjourné au château, le roi Henri II et Catherine de Médicis visitèrent la demeure en 1548. En plein milieu du bourg, il se cache aux yeux des promeneurs. L'édifice, propriété privée, est classé sur la liste complémentaire des monuments historiques.

L'agriculture Roannaise est riche et diversifiée. C'est un atout pour le territoire. Roannais Agglomération et les communes de la Côte Roannaise souhaitent mettre en avant cette activité et vous propose de prendre la « Clef des Champs » ! Il s'agit de courtes balades, au départ des centre bourgs, qui vous permettront de découvrir des points d'intérêt agricole.

Des panneaux explicatifs ponctuent ces marches, ils vous apporteront des informations sur l'agriculture locale.



Continuer sur le chemin. Au niveau de la place Patin, virer à gauche et monter la rue de l'Eglise. Contourner l'église par la droite et descendre jusqu'au cimetière.

Sur votre gauche, ne loupez pas le lavoir récemment restauré.

1 Prendre la route à droite du cimetière et continuer à monter en longeant le pied du coteau du Bouthéran.

Plantation de la vigne dans le Bouthéran (ci-dessus).

2 Avant une maison, bifurquer à droite dans les vignes. Passer le cerisier (panneau d'information) et atteindre le belvédère construit dans un foudre (très gros tonneau) de vin.

Admirer la vue sur les vignes et le village et poursuivre dans la même direction.

3 De retour sur le goudron, descendre quelques mètres à droite puis virer à gauche au poteau directionnel (plus loi, panneau d'information). Rejoindre la route de La gourra et descendre à droite.

4 Plus bas, prendre le petit chemin à gauche. Reprendre la route à droite sans changer de direction jusqu'à atteindre la Halle des sports.

Monter l'escalier à gauche de l'entrée de la salle pour atteindre le parc et son cèdre centenaire. Retrouver la route et monter jusqu'à la place de la mairie en longeant l'étang pour retrouver votre point de départ.

Balilage : suivez le logo !

